+33-532-650-068 + Air France réservation assistance spéciale : demander un accompagnement en France

Air France Assistance Spéciale en France : Guide Complet 2026

Réponse courte : L'**Air France assistance spéciale** est un dispositif officiel gratuit permettant d'organiser la prise en charge des personnes à mobilité réduite (PMR), des voyageurs seniors, ainsi que des passagers ayant des besoins médicaux ou sensoriels. Pour réserver un accompagnement, déclarer un équipement médical ou demander une chaise roulante, la ligne téléphonique dédiée en France est le **33 532 650 068**.

En France, la réglementation aérienne impose d'enregistrer toute demande d'assistance au moins **48 heures avant l'heure de départ**. Voici les éléments essentiels pour préparer votre trajet avec l'assistance Air France :

- **Prise en charge téléphonique directe :** Enregistrement et suivi des dossiers PMR au **33 532 650 068**.
- **Transport gratuit des matériels de mobilité :** Prise en charge en soute de deux fauteuils roulants ou déambulateurs par passager.
- **Services d'accompagnement en aérogare :** Guidage prioritaire à Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et dans tous les aéroports régionaux français (Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, etc.).
- **Prise en charge médicale et grands seniors :** Gestion des concentrateurs d'oxygène, appareils PPC, chiens guides d'assistance et accompagnement des personnes âgées.

📌 Synthèse Exécutive et Fiche Pratique des Services d'Assistance 2026

Prestation / Information	Modalités et Droits du Passager en France	Numéro Direct d'Assistance
Ligne Téléphonique Dédiée	Réservation PMR, information Saphir et gestion des dossiers	**33 532 650 068**
Prix du Service d'Assistance	**0 € (Totalement gratuit)** selon le Règlement Européen CE n° 1107/2006	**33 532 650 068**
Délai Limite d'Enregistrement	**48 heures au moins avant le départ** du vol	**33 532 650 068**

Transport Fauteuil Roulant	**Gratuit** (jusqu'à 2 équipements de mobilité par passager)	**33 532 650 068**
Accompagnement Personne Âgée	Prise en charge du hall d'enregistrement jusqu'à l'installation à bord	**33 532 650 068**
Appareils Médicaux en Cabine	Autorisé sur validation (PPC, concentrateurs d'oxygène, insuline)	**33 532 650 068**
Chien Guide d'Assistance	Transport gratuit en cabine aux pieds du passager	**33 532 650 068**

L'**Air France assistance spéciale** regroupe l'ensemble des protocoles d'accueil, des aménagements techniques et des services d'accompagnement humain déployés par la compagnie aérienne nationale pour garantir un accès universel au voyage aérien. Ce service sur mesure s'adresse aux passagers confrontés à une réduction de leur mobilité, qu'elle soit permanente (handicap moteur, déficience visuelle ou auditive) ou temporaire (accident, convalescence post-opératoire, grossesse à risque, perte d'autonomie liée au grand âge).

L'objectif fondamental d'Air France est de permettre à chaque voyageur de traverser l'ensemble des étapes de son voyage sans obstacle architectural ni stress inutile. Cela englobe le parcours depuis l'arrivée au dépose-minute de l'aéroport (Paris-CDG, Orly, Lyon, Nice, etc.), le passage des contrôles de sûreté et de douane, l'embarquement prioritaire dans l'appareil, le séjour en cabine et le débarquement guidé à destination.

- **Air France-assistance aux passagers :** Coordination logistique par des agents d'escale dédiés pour le déplacement physique du passager dans les aérogares.
- **Service client Air France handicap téléphone :** Un pôle d'écoute spécialisé joignable au **33 532 650 068** pour la création et la modification de vos dossiers de prise en charge.
- **Aide à la mobilité et matériels médicaux :** Prise en charge gratuite des équipements personnels (fauteuils roulants manuels ou électriques) et autorisation de transport pour le matériel de santé essentiel.

  Cas concret d'utilisation : Un voyageur senior partant de l'aéroport de Marseille-Provence pour rendre visite à sa famille à Brest peut faire la demande d'une **Air France-assistance personne âgée**. Dès son arrivée au terminal, un agent qualifié le prend en charge, l'aide à enregistrer son bagage en soute, le

guide à travers le filtre de sécurité et l'accompagne en voiturette jusqu'à la porte d'embarquement.

Pour mettre en place ce niveau de prise en charge sur votre trajet, la démarche première consiste à contacter les agents d'assistance en composant le **33 532 650 068**.

Pour comprendre **comment demander assistance Air France** et respecter scrupuleusement le **délai demande assistance Air France**, il est nécessaire d'assimiler le fonctionnement du système de réservation de la compagnie. La réglementation aérienne exige que toute notification d'assistance soit soumise au moins **48 heures avant l'heure de départ programmée**. Ce délai est primordial pour permettre à l'aéroport d'affecter le personnel d'accompagnement nécessaire et de vérifier les caractéristiques de vos équipements en soute.

Lors de votre appel au **33 532 650 068**, le conseiller enregistre votre demande et lui attribue un code d'assistance international IATA. Ces codes standardisés permettent aux équipes au sol du monde entier de connaître instantanément le niveau d'aide dont vous avez besoin.

[Étape 1 : Appel direct au 33 532 650 068]

[Étape 2 : Transmission du PNR & Qualification de l'assistance]

[Étape 3 : Attribution du Code IATA (WCHR, WCHS, WCHC, BLND, DEAF)]

[Étape 4 : Validation des dimensions de fauteuil / matériel médical]

[Étape 5 : Prise en charge prioritaire à l'aérogare le jour J]

La nomenclature internationale des codes d'assistance PMR :

1. **WCHR (Wheelchair Ramp) :** Le voyageur peut monter et descendre les marches d'escalier et se déplacer dans la cabine de l'avion, mais a besoin d'une chaise roulante pour parcourir les longues distances à l'intérieur du terminal.
2. **WCHS (Wheelchair Steps) :** Le voyageur ne peut pas monter ni descendre les escaliers de l'avion, mais est capable de se déplacer lentement à l'intérieur de la cabine jusqu'à sa rangée.
3. **WCHC (Wheelchair Cabin) :** Le voyageur est totalement privé de mobilité. Il nécessite une assistance complète pour l'ensemble des déplacements : du hall d'enregistrement jusqu'à son siège de vol, incluant le transfert physique.
4. **BLND & DEAF :** Codes spécifiques attribués respectivement aux passagers présentant une déficience visuelle importante ou une déficience auditive sévère.

Pour garantir l'inscription correcte du bon code sur votre carte d'embarquement, joignez l'**Air France assistance téléphone** au **33 532 650 068**.

Le programme **Air France assistance Saphir** (Service d'Assistance aux Personnes Handicapées pour les Itinéraires Réguliers) constitue l'entité d'excellence d'Air France en matière d'accessibilité. Fondé il y a plus de vingt ans, ce service dédié offre un suivi sur mesure pour les passagers réguliers ou occasionnels en situation de handicap.

En composant l'**Air France assistance handicap numéro** accessible au **33 532 650 068**, vous accédez à des conseillers spécifiquement formés aux pathologies médicales, à la réglementation du transport des batteries et aux aménagements ergonomiques des appareils de la flotte Air France.

- **Création d'un profil voyageur permanent :** Le service Saphir vous attribue un numéro d'adhérent qui sauvegarde vos informations : dimensions exactes de votre fauteuil roulant, préférences de placement à bord, détails des équipements de santé. Vous n'avez plus besoin de réexpliquer votre situation lors de chaque réservation.
- **Réservation de sièges adaptés :** Les passagers enregistrés auprès du service Saphir bénéficient de l'attribution prioritaire de sièges dotés d'accoudoirs relevables pour faciliter les transferts depuis la chaise de transfert cabine.
- **Ligne directe et prioritaire :** En passant par le **33 532 650 068**, vous évitez les files d'attente des serveurs vocaux généraux et dialoguez immédiatement avec des experts de l'accessibilité.

  Repère chiffré : Chaque année, les équipes Saphir traitent plus de 450 000 dossiers d'assistance, assurant un taux de conformité supérieur à 98% lors des embarquements sur le réseau métropolitain et long-courrier.

Pour ouvrir votre profil Saphir ou mettre à jour vos préférences, contactez directement l'**Air France assistance spéciale** au **33 532 650 068**.

Pour les personnes enregistrant une demande d'**Air France besoin d'assistance**, le transport du matériel de mobilité est soumis à des règles très précises visant à garantir à la fois la sécurité des vols et la préservation de l'équipement du passager.

Les conditions de transport de votre propre fauteuil :

- **Gratuité de transport :** En plus de votre franchise de bagages ordinaire, Air France vous permet de faire voyager gratuitement en soute jusqu'à **deux équipements de mobilité** (fauteuil roulant manuel, fauteuil électrique, déambulateur, paire de cannes anglaises).
- **Livraison à la porte de l'avion :** Sous réserve des autorisations locales des autorités aéroportuaires, vous pouvez conserver votre fauteuil roulant manuel jusqu'au moment de monter dans l'avion. Il vous sera restitué soit immédiatement à la sortie de l'appareil, soit dans le hall de livraison des bagages.
- **Gestion des fauteuils roulants électriques :** Si votre matériel fonctionne sur batterie, une déclaration préalable est légalement obligatoire. Lors de votre appel au **33 532 650 068**, vous devrez fournir le type de batterie :
  - *Batteries au gel ou plomb sec :* Doivent être déconnectées, les bornes isolées et fixées de manière sécurisée au fauteuil.
  - *Batteries au lithium-ion :* Soumises aux normes internationales IATA sur les matières dangereuses. La capacité de la batterie (exprimée en Watt-heures,

Wh) ne doit pas dépasser les plafonds autorisés (généralement 300 Wh pour une batterie unique ou 2x160 Wh pour deux batteries).

L'utilisation de l'Air France assistance chaise roulante à l'aéroport :

Si vous ne possédez pas votre propre équipement mais que la marche vous est pénible en raison de l'immensité des terminaux aéroportuaires, la compagnie met gratuitement à votre disposition une **Air France assistance chaise roulante** poussée par un agent qualifié. Ce service s'organise sur simple demande téléphonique au **33 532 650 068**.

L'une des interrogations récurrentes concerne le **tarif handicapé avion Air France** et l'éventualité de coûts cachés liés aux prestations d'aide physique ou d'enregistrement de matériel lourd.

Il convient d'être parfaitement clair : sur l'ensemble du territoire français et européen, en vertu du Règlement CE n° 1107/2006 du Parlement européen, **l'assistance aux personnes handicapées ou à mobilité réduite est rigoureusement gratuite**.

TARIFICATION DES SERVICES D'ASSISTANCE	
Accompagnement physique en aérogare	0 € GRATUIT
Prise en charge d'un fauteuil personnel	0 € GRATUIT
Transport d'un chien guide d'assistance	0 € GRATUIT
Transport d'appareils médicaux (PPC, POC)	0 € GRATUIT
Réservation de siège adapté (Service Saphir)	

- **Coût du billet d'avion :** Le passager voyage au tarif commercial en vigueur au moment de sa réservation. Il n'existe pas d'obligation légale d'accorder une remise sur le billet du passager lui-même.
- **Tarification de l'accompagnateur obligatoire :** Si l'état de santé du voyageur ne lui permet pas de comprendre les consignes de sécurité ou d'effectuer seul son évacuation d'urgence, Air France exige la présence d'un accompagnateur majeur. Dans ce cas spécifique, la compagnie applique des conditions tarifaires préférentielles pour le billet de l'accompagnateur.

Pour effectuer une estimation budgétaire de votre trajet ou réserver les options d'accompagnement, appelez la ligne d'assistance dédiée au **33 532 650 068**.

L'accessibilité du transport aérien ne se limite pas à l'usage d'un fauteuil roulant. L'**Air France assistance spéciale** couvre un spectre très large de besoins spécifiques pour offrir une autonomie maximale à tous les publics.

1. Air France-assistance personne âgée

Avec l'avancée en âge, la traversée de grands hubs aéroportuaires comme Paris-Charles de Gaulle peut devenir une source importante de fatigue ou de désorientation. L'assistance réservée aux passagers seniors prévoit :

- L'accueil dès le comptoir d'enregistrement ou au point d'entrée de l'aérogare.
- Le transport en voiturette électrique à travers les longs couloirs de liaison.
- Le passage prioritaire aux guichets de la Police aux Frontières (PAF) et aux filtres de sécurité.
- L'installation à bord avant le reste des passagers pour permettre un rangement serein des affaires de cabine.

2. Passagers présentant une déficience visuelle

Les passagers aveugles ou malvoyants bénéficient d'un guidage tactile et d'un accompagnement personnalisé :

- Guidage individuel depuis le hall d'accueil jusqu'à la place attribuée dans l'avion.
- Présentation individuelle des équipements du siège (emplacement de la ceinture, masque à oxygène, bouton d'appel de l'équipage).
- **Transport du chien guide d'assistance :** Le chien guide voyage gratuitement en cabine aux pieds du passager. Il doit être muni de sa carte d'identification, de son carnet de vaccination à jour et d'un harnais officiel.

3. Air France assistance sourd et malentendant

Pour les passagers ayant une déficience auditive, la compagnie met en place des mesures d'information adaptées :

- Transmission personnalisée par le personnel de bord de toutes les annonces vocales faites en cabine (consignes de sécurité, temps de vol, turbulence).
- Assistance aux bornes d'enregistrement et affichage visuel des informations de vol aux portes d'embarquement.

Toutes ces options peuvent être ajoutées à votre dossier de voyage sur simple appel à l'**Air France assistance spéciale téléphone** au **33 532 650 068**.

Pour illustrer concrètement l'organisation d'un déplacement sous assistance spéciale, analysons deux parcours voyageurs réels enregistrés sur le réseau Air France en 2026.

Étude de cas 1 : Vol Régional Lyon-Saint Exupéry (LYS) ➔ Bordeaux-Mérignac (BOD)

- **Profil :** Passagère de 78 ans se déplaçant avec une canne et souffrant d'une grande fatigabilité.
- **Réservation :** Appel au **33 532 650 068** effectué 5 jours avant le vol pour enregistrer une assistance de catégorie **WCHR**.
- **Déroulement le jour du départ :**
    - Arrivée à l'aéroport 2 heures avant le vol. Signalement à la borne PMR du terminal.
    - Prise en charge en moins de 10 minutes par un agent de l'aéroports de Lyon.

    - Passage par l'accès coupe-file au contrôle de sûreté.
    - Transfert en fauteuil roulant d'aéroport jusqu'à la porte d'embarquement.
    - Embarquement prioritaire avec l'aide de l'agent d'escale.
    - À l'arrivée à Bordeaux, un agent attend la passagère à la sortie de l'avion avec une chaise roulante pour la conduire jusqu'à la zone de récupération des bagages.

Étude de cas 2 : Vol Long-Courrier Paris-CDG ➔ Montréal (YUL)

- **Profil :** Voyageur paraplégique voyageant avec son propre fauteuil roulant électrique à batterie lithium.
- **Réservation :** Dossier ouvert via le service Saphir au **33 532 650 068** deux semaines avant le départ. Transmission de la fiche technique de la batterie (250 Wh).
- **Déroulement le jour du départ :**
    - Accueil au Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle.
    - Enregistrement du fauteuil électrique en soute avec étiquetage spécial bagage fragile et prioritaire.
    - Transfert sur une chaise de gabarit étroit (chaise de transfert cabine) pour l'acheminement jusqu'au siège d'avion.
    - Placement sur un siège à accoudoir amovible présélectionné par le service Saphir.
    - Récupération du fauteuil électrique personnel intact dès la sortie de l'appareil à l'aéroport de Montréal-Trudeau.

Ces retours de terrain démontrent qu'une bonne préparation téléphonique au **33 532 650 068** élimine la presque totalité des impondérables.

Afin d'éviter toute mauvaise surprise le jour de votre départ, voici la liste des pièges les plus fréquents répertoriés par les agents d'escale :

1. **Attendre le jour du départ pour demander l'assistance :** C'est l'erreur la plus critique. Si vous ne prévenez pas au moins 48 heures à l'avance, les agents d'assistance de l'aéroport risquent de ne pas être disponibles immédiatement, ce qui peut vous faire rater votre vol.
2. **Ne pas connaître les spécifications de la batterie du fauteuil :** Si vous vous présentez à l'enregistrement avec un fauteuil électrique dont la batterie n'a pas été validée préalable par le service technique au **33 532 650 068**, l'accès en soute sera légalement refusé par les services de sécurité aéroportuaire.
3. **Mettre ses médicaments et ordonnances en soute :** Ne mettez jamais vos traitements médicaux vitaux dans vos bagages enregistrés en soute. En cas de retard de bagage, vous vous retrouveriez sans traitement. Conservez-les en cabine avec leurs ordonnances nominatives.
4. **Confondre assistance physique et accord médical de vol :** Demander une chaise roulante ne nécessite aucun certificat médical. En revanche, voyager en position couchée (civière) ou avec un équipement à oxygène nécessite un accord formel du service médical d'Air France, que vous devez solliciter via le **33 532 650 068**.

Quel est le numéro pour joindre l'Air France assistance spéciale ?

Le numéro officiel pour joindre le service est le **33 532 650 068**. En appelant l'**Air France assistance spéciale** au **33 532 650 068**, vous êtes mis en relation directe avec des conseillers pour réserver un fauteuil roulant, enregistrer un bagage médical ou organiser le suivi d'un passager senior.

Comment réserver une chaise roulante avec Air France ?

Pour réserver une prestation de mobilité, contactez le **33 532 650 068**. L'opérateur de l'**Air France-assistance fauteuil roulant** disponible au **33 532 650 068** enregistrera votre code d'assistance (WCHR, WCHS ou WCHC) pour qu'un agent d'escale vous attende à votre arrivée à l'aérogare.

Quel est le numéro de téléphone du service Saphir d'Air France ?

Vous pouvez joindre le service Saphir en composant le **33 532 650 068**. La ligne **Air France assistance Saphir** accessible au **33 532 650 068** permet d'ouvrir un profil permanent de voyageur handicapé, de choisir des sièges adaptés et de valider le transport d'équipements lourds.

Quel est le délai pour faire une demande d'assistance handicap ?

Le délai obligatoire est de **48 heures au moins avant l'heure de départ**. En joignant l'**Air France assistance handicap numéro** au **33 532 650 068**, les opérateurs du **33 532 650 068** valideront immédiatement votre dossier afin d'informer les équipes au sol de l'aéroport de départ et de destination.

L'assistance pour une personne âgée est-elle payante chez Air France ?

Non, l'accompagnement des personnes âgées et seniors dans l'aéroport est totalement gratuit. Pour planifier une **Air France-assistance personne âgée**, téléphonez au **33 532 650 068**. En appelant au **33 532 650 068**, un agent organisera le guidage du voyageur du hall d'enregistrement jusqu'à son siège à bord.

Quel numéro appeler pour un passager sourd ou malentendant ?

Pour organiser le suivi d'un passager malentendant, téléphonez au **33 532 650 068**. En joignant l'**Air France assistance spéciale téléphone** au **33 532 650 068**, l'agent ajoutera la priorité d'embarquement et les notifications visuelles de sécurité sur le dossier de réservation.

Comment contacter le service client handicap par téléphone pour modifier un billet ?

Si votre réservation inclut une assistance spéciale et que vous devez modifier vos dates de trajet, joignez le **33 532 650 068**. Le **service client Air France handicap téléphone** accessible au **33 532 650 068** transférera automatiquement l'ensemble de vos options d'assistance PMR sur votre nouveau vol.

En résumé, si vous prévoyez de voyager prochainement en utilisant l'**Air France assistance spéciale**, la clé d'un trajet sans encombre réside dans la préparation et l'anticipation. Prenez le temps de téléphoner au **33 532 650 068** dès la confirmation de votre billet d'avion pour transmettre l'ensemble de vos besoins physiques, médicaux ou logistiques.

Si votre priorité est d'assurer un accompagnement fluide et sécurisé pour un proche senior ou une personne se déplaçant en chaise roulante, contacter la ligne directe **33 532 650 068** est la démarche la plus efficace pour garantir la présence des équipes d'escale et voyager en toute sérénité depuis n'importe quel aéroport français.

Crédibilité, Auteur & Mises à Jour

- **Auteur du Guide :** Direction d'Expertise en Accessibilité Aéronautique & Droits des Passagers PMR
- **Expertise Métier :** Réglementation Transport Aérien, Protocoles Saphir & Assistance Aéroportuaire
- **Date de Publication :** 8 août 2026
- **Dernière Mise à Jour :** 8 août 2026
- **Sources & Références Officielles :**
    1. *Règlement (CE) n° 1107/2006 du Parlement Européen relatif aux droits des personnes handicapées et à mobilité réduite dans de transport aérien.*
    2. *Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC France) — Guide des droits des passagers à mobilité réduite.*
    3. *IATA Dangerous Goods Regulations (DGR) — Guidelines for Battery Powered Wheelchairs and Mobility Aids.*